

N/REF : 2/10/2025 11H13 C:024972 I:36631
V/REF : 10676
V/Email reçu le Jeudi 02/10/2025 a 11H13

CABINET HEURTIER

**6 PLACE VICTOR HUGO
38100 GRENOBLE**

IMMEUBLE : LE SORNIN
93 ET 93 BIS VERCORS
10 10B 12 MARRONNIERS
38600 FONTAINE

St Martin-H, le 09 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE DU 93 AVENUE DU VERCORS FONTAINE
M BRUN 07 85 35 23 75
LE SORNIN

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE DE LA COLONNE EAUX USEES MONTEE 93
ATTENTION LES COLONNES SONT SENSIBLES Y ALLER AVEC PRUDENCE
MERCI DE NOUS PRECISER SI BOUCHON PARTIE PRIVATIVE OU COMMUNE

Donneur d'ordre : Mr V. FESIGNY

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 02/10/2025 A 13H15
DEBOUCHAGE COLONNE CUISINE DEPUIS TROU CREER A COTE DE LA COLONNE
BOUCHON A ENVIRON 2M
SI RECIDIVE PREVOIR CURAGE DE CELLE CI

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	360,88

TOTAL H.T.	360,88
T.V.A. a 10,00%	36,08
TOTAL T.T.C.En EURO	396,96

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN